



Issus des générations 1946 - 1970, les baby-boomers commencent à atteindre l'âge du départ à la retraite. D'ici 2020, en Corse, 37 000 personnes auront ainsi cessé leur activité, soit le tiers des actifs occupés en 2006. Près d'un départ à la retraite sur six concerne les secteurs du commerce et du transport terrestre. Au cours des prochaines années en effet, 5 500 actifs du commerce et 800 professionnels du transport terrestre quitteront définitivement le marché du travail insulaire. Les métiers où le poids des seniors est le plus élevé seront les plus touchés.

Stéphane LUQUET

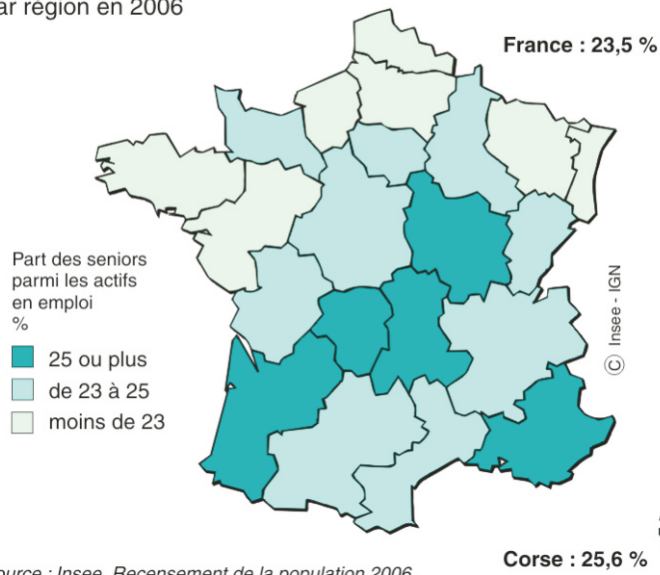
Secteurs du commerce et du transport terrestre en Corse

Plus de 6 000 actifs à la retraite à l'horizon 2020

En 2006, 28 500 personnes âgées de plus de 50 ans travaillent en Corse. Elles représentent un quart de l'emploi, la plus forte proportion des régions françaises après le Limousin. Cette part est en forte progression depuis 1990. Les seniors ne regroupaient alors qu'un cinquième des actifs occupés. Ce vieillissement des actifs s'explique par l'arrivée massive des premières générations de « baby-boomers » qui ont eu 50 ans dès le milieu des années 90 pour les plus âgés d'entre eux. Désormais, ces nombreuses personnes nées après-guerre commencent à atteindre l'âge de la retraite.

En Corse, un actif occupé sur quatre a 50 ans ou plus

Part des seniors dans la population active occupée par région en 2006



Source : Insee, Recensement de la population 2006.

D'ici 2020, 37 000 personnes auront quitté définitivement le monde du travail en Corse, soit le tiers des actifs occupés en 2006. Ces fins de carrière concerneront la totalité des seniors actuellement en emploi, mais également des personnes plus jeunes.

■ 5 500 départs dans le commerce, 800 dans le transport terrestre

Parmi ces retraits liés à l'âge, 6 300 concerneront les secteurs du commerce et du transport terrestre, soit près d'un départ sur six. Forts de plus de 22 000 emplois en 2006, ces secteurs concentrent un actif occupé sur cinq. Ils seront néanmoins

Près de trois actifs sur dix retirés du marché du travail en 2020 dans le commerce et le transport terrestre

Caractéristiques des emplois du commerce et du transport en 2006 et départs à l'horizon 2020 en Corse

Secteurs	Population en emploi nombre	Part de seniors %	Départs d'ici 2020 nombre	Taux de retrait %
Commerce	19 250	22	5 500	29
Commerce de détail	12 590	22	3 450	27
Commerce de gros	3 750	23	1 200	32
Commerce et réparation automobile	2 910	20	850	29
Transport terrestre	2 800	25	800	29
Métiers*				
Vendeurs	2 770	13	600	22
Conducteurs	1 840	27	650	35
Caissiers	1 330	14	250	19
Bouchers/boulangers/charcutiers	1 220	26	400	33
Maîtrises des magasins	1 100	29	400	36
Mécaniciens	790	23	250	32

* Les métiers relèvent à la fois du commerce et du transport terrestre

Source : Recensement annuel de la population 2006, modèle de micro-simulation Insee.

moins touchés par les cessations définitives d'activité que l'ensemble de l'économie insulaire. Dans les 15 ans à venir, 29 % de leur main-d'œuvre partira à la retraite, soit un taux de retrait inférieur au taux régional (33 %). Ces secteurs sont en effet plus jeunes que l'emploi total en Corse, la part de seniors y étant plus faible.

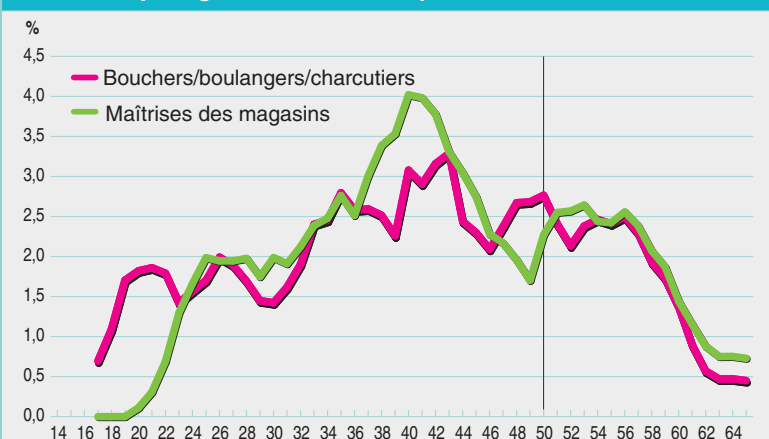
En particulier, le commerce compte 22 % de seniors dans ses effectifs, soit 4 points de moins qu'en moyenne régionale. Néanmoins, il pèse beaucoup dans l'emploi et sera concerné par de nombreux départs : 5 500 à l'horizon 2020. Le transport emploie 25 % de seniors en 2006. Numériquement moins important, il enregistrera 800 cessations définitives d'activité.

Dans les secteurs du commerce et du transport terrestre, six métiers « emblématiques » regroupent 40 % des actifs occupés : caissiers, bouchers/boulangers/charcutiers, conducteurs, maîtrises des magasins, mécaniciens et vendeurs. Ces métiers seront impactés différemment par les départs en retraite d'ici 2020. C'est l'âge beaucoup plus que l'appartenance à un métier qui influence la probabilité de partir à la retraite. Logiquement, ce sont donc les métiers les plus âgés, c'est-à-dire ceux où la part de seniors est la plus importante, qui seront les plus touchés.

■ Maîtrises de magasins et conducteurs, les métiers les plus touchés

Bouchers/boulangers/charcutiers et maîtrises des magasins

Structure par âge des actifs en emploi en 2006 en Corse



Lecture : 4 % des maîtrises de magasins et 3 % des bouchers/boulangers/charcutiers ont 40 ans

Source : Insee, Recensement de la population 2006.

C'est le cas du métier de « maîtrises des magasins ». Il désigne les activités liées à l'exploitation des magasins de vente. On y retrouve les chefs de petites surfaces de vente, les animateurs commerciaux, les chefs de rayon ou encore les responsables de caisse. Cette famille professionnelle regroupe 1 100 actifs en Corse en 2006, dont 29 % âgés de 50 ans ou plus. Cette proportion de seniors est la plus élevée au sein des professions du commerce et du transport. Dans les 15 ans à venir, 400 personnes exerçant ce métier quitteront le monde du travail, soit un taux de retrait de 36 %.

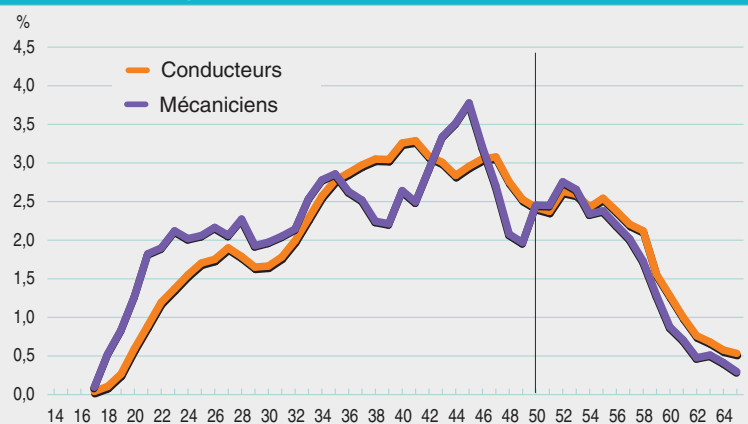
Les métiers de bouche (bouchers/boulangers/charcutiers), les conducteurs et les mécaniciens présentent des caracté-

ristiques et des comportements de départ à la retraite similaires. Ils sont principalement masculins et nécessitent une qualification professionnelle spécifique. Ce sont aussi des métiers âgés. Ils seront donc tous concernés par d'importants départs de fin de carrière.

Les conducteurs, qui regroupent 27 % de seniors aujourd'hui, seront particulièrement touchés. D'ici 2020, 35 % d'entre eux n'exerceront plus, soit 650 personnes. Les professionnels des métiers de bouche et les mécaniciens, quant à eux, verront partir un tiers de leurs actifs. Ainsi 400 bouchers/boulangers/charcutiers et 250 mécaniciens auront cessé leur activité.

Conducteurs et mécaniciens

Structure par âge des actifs en emploi en 2006 en Corse



Lecture : 3 % des conducteurs et 2,5 % des mécaniciens ont 40 ans

Source : Insee, Recensement de la population 2006.

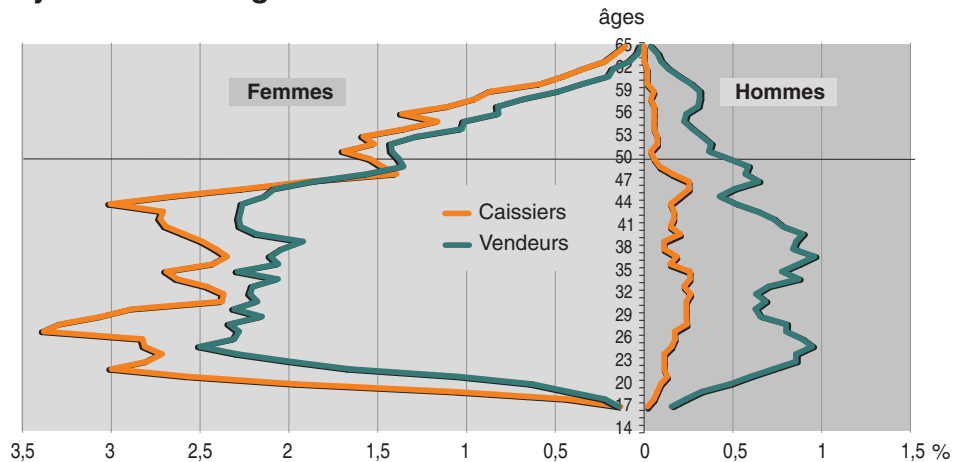
Des retraits peu importants chez les vendeurs et les caissiers

Les 2 800 vendeurs en Corse sont plus jeunes que l'ensemble des actifs des secteurs du commerce et du transport : seulement 13 % d'entre eux ont 50 ans ou plus. Avec si peu de seniors, le métier sera peu touché par les départs liés à l'âge : seuls 22 % des vendeurs actuellement en activité partiront à la retraite d'ici 2020, soit 600 personnes. Une majorité de ces départs concernera des femmes. En effet, comme la plupart des métiers peu qualifiés, celui de vendeur est très féminisé (cf les dossiers de l'économie corse n° 3 – L'emploi des femmes en Corse).

En 2006, 1 300 caissiers travaillent dans la région. Métier presque exclusivement féminin et très jeune, il se distingue nettement du reste de l'économie, et même

des autres métiers du commerce. En effet, 36 % des caissiers ont moins de 30 ans et seulement 14 % ont 50 ans ou plus. Malgré une part de seniors un peu plus élevée que chez les vendeurs, leur taux de retrait est moindre. Cette faiblesse illustre, en plus de la jeunesse du métier, sa très faible qualification. Il est en effet assez rare d'y accomplir une carrière professionnelle entière. Dans les 15 ans à venir, 250 caissiers seront retraités.

Pyramides des âges des vendeurs et caissiers en Corse en 2006



Lecture : sur 100 caissiers, 3 sont des femmes âgées de 22 ans

Source : Insee, Recensement de la population 2006.

Le lien départ en retraite-poste vacant pas nécessairement établi

Ces nombreux départs à la retraite auront une influence certaine sur les besoins en recrutement des entreprises des secteurs du commerce et du transport. Néanmoins, ils ne sont pas forcément synonymes de postes à pourvoir. En effet, le nombre de recrutements d'ici 2020 dépendra aussi d'autres facteurs tels que l'évolution de l'appareil productif, la conjoncture ou les mobilités géographiques, professionnelles et sectorielles.

Ainsi, les mutations récentes de l'économie insulaire ont dynamisé l'emploi dans le commerce et les transports, plus encore que dans le reste de l'économie (cf encadré). Si cette tendance se prolonge, les besoins de main-d'œuvre excéderont

Une croissance soutenue de l'emploi salarié depuis 20 ans

Les départs à la retraite prévisibles durant les 15 prochaines années ne seront pas seuls responsables du renouvellement de la main-d'œuvre et des nouvelles embauches. Les variations d'activités et la conjoncture économique seront également des facteurs importants.

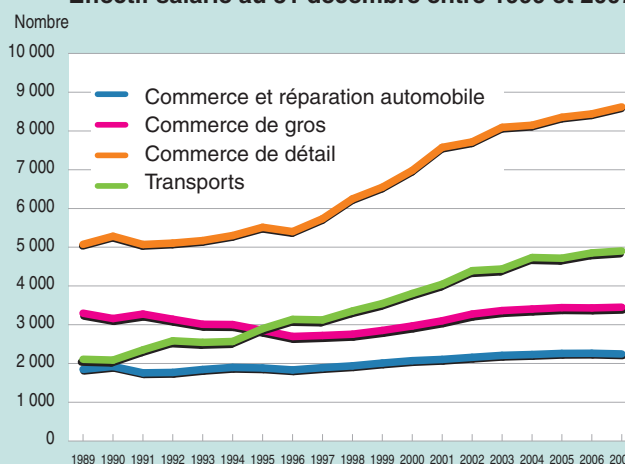
Si les tendances actuelles se maintiennent, les secteurs du commerce et du transport pourraient avoir un besoin croissant d'emplois dans les années à venir. Stimulés à la fois par la vigueur du tourisme et la hausse de la population résidente, ces secteurs enregistrent en effet une augmentation de leurs emplois salariés depuis plus de 15 ans.

En 2007, le commerce et le transport rémunèrent 19 200 salariés (cf champ). Ils concentrent plus de 26 % de l'emploi salarié du privé en Corse.

Acteur majeur dans l'économie insulaire, le commerce de détail a gagné 3 500 salariés entre 1989 et 2007 soit une augmentation annuelle moyenne de près de 3 %. Cette progression répond en partie à la croissance marquée de la population au cours des dernières années et à ses besoins. De plus, l'activité est stimulée par le tourisme. En forte hausse à partir de 1997, l'emploi dans le commerce a particulièrement bénéficié d'un tourisme très bien orienté. Depuis 2004, il augmente plus modérément.

Le secteur du transport connaît une hausse encore plus sensible de sa main-d'œuvre. En effet, le nombre d'emplois salariés est passé de 2 100 personnes en 1989 à 4 900 personnes en 2007, soit une augmentation moyenne de 4,5 % par an. Le tourisme est là encore vecteur d'embauches. Mais le secteur du transport, incluant le transport de marchandises, a plus généralement profité de l'essor de l'activité économique insulaire au cours de cette période.

Effectif salarié au 31 décembre entre 1999 et 2007



Source : Insee, Estimations annuelles d'emploi.

Champ : emploi salarié de l'ensemble des secteurs du commerce et du transport.

le simple renouvellement des effectifs partant en retraite. A l'inverse, l'augmentation progressive des taux d'activité pourrait constituer une « réserve » d'emploi. En particulier, l'activité féminine, très faible en Corse, devrait continuer de s'accroître, ce mouvement limitant les pénuries de personnel dans certains métiers du commerce particulièrement féminisés tels que les caissiers ou les vendeurs.

Parallèlement, les mobilités géographiques pourraient offrir un certain volant de main-d'œuvre aux métiers déficitaires. La Corse attire en effet plus d'actifs qu'elle n'en exporte. Ces effets ne seraient toutefois que réduits, les flux d'actifs vers la Corse demeurant limités. Les mobilités professionnelles ne devraient pas, quant à elles, constituer un levier de main-d'œuvre significatif pour ces métiers du commerce et du transport. En effet, les emplois de vendeurs et de caissiers sont faiblement qualifiés et donc peu attractifs. Les métiers de bouche, de mécaniciens ou de conducteurs nécessitent à l'inverse des qualifications professionnelles spécifiques et ne peuvent donc être occupés sans une formation adaptée. Dans ces domaines, c'est donc essentiellement le lien emploi/formation qui permettra

l'ajustement entre l'offre et la demande de travail. Seul le métier de maîtrise des magasins pourrait profiter des effets de la mobilité professionnelle. Cette fonction peut en effet être source d'ascension professionnelle et exercer ainsi une certaine attractivité.

■ Certains métiers déjà touchés par une pénurie de main-d'œuvre

De plus, la situation de ces différents métiers sur le marché du travail est d'ores et déjà contrastée. Certains d'entre eux sont dès maintenant touchés par des difficultés de recrutement, voire un début de pénurie de main-d'œuvre. Ces tendances pourraient s'accroître dans les 15 ans à venir.

Par exemple, les métiers de bouche présentent déjà un nombre d'offres d'emploi supérieur au nombre de demandes. Pour les préparateurs en produits de pâtisserie-confiserie, on dénombre ainsi deux fois plus d'offres que de demandes. D'autres métiers sont actuellement « à l'équilibre » en termes d'offres et de demandes d'emploi. Mais un nombre important de départs à la retraite est susceptible de rompre cet équilibre. C'est notamment le cas dans le secteur de la réparation automobile (sources GIPCC/DRTEFP, Direccte). Par ailleurs, 92 % des projets de recrutements concernant les conducteurs routiers de transport en commun sont signalés difficiles selon l'enquête « besoins en main-d'œuvre » de Pôle Emploi.

Comment estimer le nombre de fins de carrière à l'horizon 2020 ?

L'estimation du nombre de retraits définitifs du marché du travail a été réalisée au moyen d'un modèle de micro-simulation. Partant de la photographie des actifs en emploi en 2006 établie au recensement de la population, on détermine pour chaque actif en emploi s'il est plus probable qu'il poursuive son activité l'année suivante ou qu'il quitte définitivement le marché du travail. Cette probabilité de poursuite de l'activité dépend de l'âge de l'actif, de son sexe, son régime de retraite, sa catégorie socioprofessionnelle et son diplôme ; elle est établie à partir des taux de retrait observés par le passé aux enquêtes Emploi annuelles de 1993 à 2002.

On effectue cette simulation année après année, en faisant vieillir à chaque fois d'un an les actifs toujours en emploi. On estime ainsi de 2007 à 2020 un nombre de retraits définitifs du marché du travail d'actifs qui occupent un emploi en 2006. Ces retraits ne portent que sur les actifs entre 50 et 65 ans : de façon automatique, l'exercice maintient les actifs de moins de 50 dans l'emploi et fait sortir du marché du travail les actifs encore en emploi à 65 ans. Le modèle ne prend pas en compte de possibles migrations interrégionales ou changements de métiers/secteurs d'activité qui pourraient intervenir avant le départ de fin de carrière.

La simulation de départ à la retraite est effectuée à conjoncture constante. C'est-à-dire en partant de l'hypothèse que les comportements de départs restent stables dans le temps, et en ignorant volontairement les modifications de taux d'activité, de taux de chômage ou d'allongement de la durée légale de cotisation.

Définitions

Senior : par convention dans cette étude, les seniors sont les personnes âgées de 50 ans ou plus.

Taux de retrait : le taux de retrait du marché du travail est le rapport entre la population qui sera définitivement sortie du marché du travail en 2020 et celle qui occupe un emploi dans la région en 2006. Cette part reflète la perte d'actifs occupant un emploi que connaîtrait la région pour cause de fin de carrière en supposant que ceux qui occupent un emploi en 2006 restent dans leur région de travail.

Champ de l'étude : emploi total dans les secteurs du commerce et du transport terrestre en 2006 (source Recensement de la population).

Le secteur du **transport terrestre** correspond au niveau K0 de la nomenclature économique de synthèse (NES). En sont exclues les entreprises de transport ferroviaire, de transport de voyageurs par taxis, de transport par eau, de transport aérien et les agences de voyages. Le secteur du **commerce** correspond au niveau EJ de la NES. Sont ajoutées les entreprises de charcuterie, de boulangerie et de pâtisserie.

Objectifs généraux

Cette étude sur les départs prévisibles de fin de carrière apporte une information utile pour anticiper les mutations de l'emploi dans le commerce et le transport terrestre. Seuls les métiers comptant des effectifs significatifs ont été retenus à savoir : caissiers, bouchers/boulangers/charcutiers, conducteurs, maîtrises des magasins, mécaniciens et vendeurs.

Cet article complète un diagnostic, élaboré par l'Observatoire régional emploi formation, qui donne un éclairage actuel sur l'emploi et les métiers dans chacun des deux secteurs.

Les objectifs de ces travaux sont les suivants :

Concernant le commerce, il s'agit d'accompagner les entreprises dans leur réflexion sur la gestion de la ressource humaine (pyramide des âges, conditions d'emploi, salaires, qualifications...). Le diagnostic permet de trouver des angles pour établir un dialogue avec les acteurs de la profession et identifier des besoins collectifs. Ces éléments peuvent ensuite faciliter la mise en place ou l'actualisation d'actions dans le cadre d'un Engagement de développement de l'emploi et des compétences pour la Collectivité Territoriale de Corse. L'Europe peut également soutenir les actions de développement des compétences et des qualifications en mobilisant le Fonds social européen.

Pour les transports, un deuxième enjeu s'applique au champ travail et à l'intégration de l'inspection du travail des transports au sein de la DIRECCTE. Dans la perspective de cette prise de compétence, le secteur des transports routiers en Corse a fait l'objet d'un conventionnement du MEDEF dès 2007 pour évaluer les problématiques sociales et économiques de ce secteur d'activité. Un diagnostic quantifié doit permettre de dégager des informations précises sur le secteur : effectifs, pyramide des âges, qualification, données du marché du travail... Seront distingués le transport de marchandises du transport de voyageurs, lesquels obéissent à des marchés, des règles et des contraintes sociales relevant de réalités très diversifiées.

Source : GIP Corse Compétences (OREF), DIRECCTE Corse.



Direction régionale de Corse

Résidence du Cardo, rue des Magnolias
B.P. 907 - 20700 Ajaccio cedex 9

Téléphone : 04 95 23 54 54 - Télécopie : 04 95 23 54 79 - www.insee.fr/corse